# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## énergie éolienne

Question écrite n° 46840

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur de récentes directives européennes qui tendraient à la pose d'éoliennes, en mer, le long de la ligne médiane entre les côtes d'Angleterre et de France. Ce projet qui a suscité des avis défavorables du CROSS (sécurité du chenal) et de la direction des affaires maritimes dépendrait, actuellement, non d'une volonté régionale, mais d'une décision européenne qui s'avère particulièrement pénalisante pour la pêche artisanale. Il lui demande de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ces réflexions afin que la pêche artisanale, notamment dans la région Nord - Pas-de-Calais, puisse continuer à développer ses activités dans des conditions normales pour l'avenir de la côte d'Opale où elle est appréciée et créatrice d'emplois.

### Texte de la réponse

Il n'existe pas de directive communautaire tendant à la pose d'éoliennes, en mer, le long de la ligne médiane entre les côtes d'Angleterre et de France. Un tel projet ne serait pas concevable dans une zone qui est, au demeurant, une zone de navigation, et constituerait un véritable danger pour le trafic maritime. En revanche, les pouvoirs publics sont conscients qu'au-delà du sujet conflictuel des projets de pose d'éoliennes off-shore près de la bande côtière, un certain nombre de conflits entre les professionnels de la pêche et les autres utilisateurs de la mer ont vu le jour. Le rapport sur l'exercice de la pêche dans la zone côtière de la France élaboré par MM. Jacques Bolopion, André Forest, Louis-Julien Sourd a d'ailleurs mis en évidence l'existence de ces conflits ainsi que les contraintes spécifiques qu'ont à connaître les milieux de la pêche. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de confier une mission d'étude à un parlementaire, lequel, en concertation avec le monde professionnel, devra trouver des solutions adaptées à l'actuelle compétition pour l'accès à la ressource.

### Données clés

**Auteur :** M. Léonce Deprez
**Circonscription :** Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 46840
**Rubrique :** Énergie et carburants
**Ministère interrogé :** agriculture et pêche
**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2000, page 3179
**Réponse publiée le :** 9 octobre 2000, page 5761